

Les espèces invasives entraînent diverses conséquences sur la biodiversité, l'environnement et les activités humaines, et certaines d'entre elles font l'objet d'une surveillance particulière, notamment lorsqu'elles entraînent des problèmes majeurs. Encore peu présente en Région wallonne, l'ambrosie à feuilles d'armoise (*Ambrosia artemisiifolia*) est l'une de ces espèces surveillées de près : en plus d'induire des pertes agricoles, elle est avant tout la cause de lourdes allergies cutanées ou respiratoires.

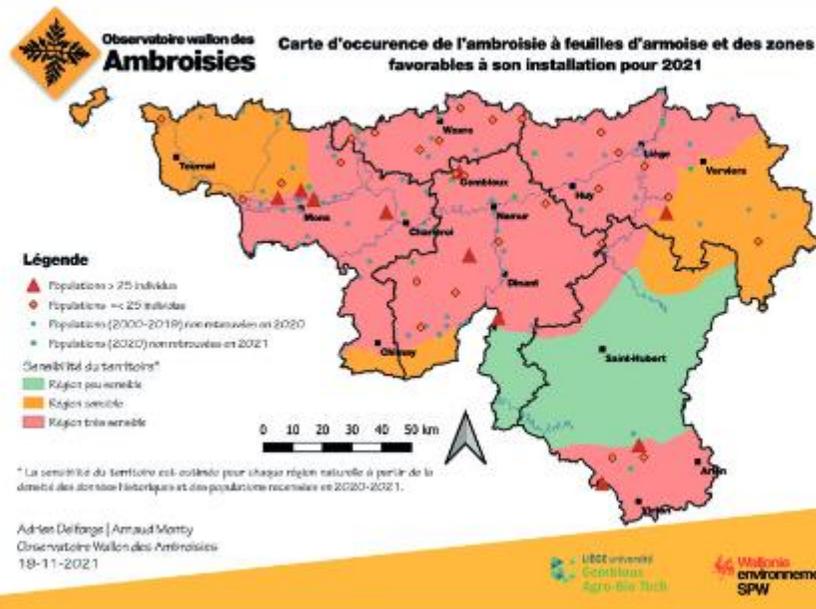
AMBROISIE À FEUILLES D'ARMOISE : UNE MENACE, SOUS SURVEILLANCE POUR NOTRE SANTÉ ?

QUAND LES SCIENCES CITOYENNES PERMETTENT DE SUIVRE UNE ESPÈCE INVASIVE NOCIVE POUR LA SANTÉ HUMAINE

L'ambrosie à feuilles d'armoise, ou ambrosie annuelle (*Ambrosia artemisiifolia*), est une plante de la famille des Astéracées originaire d'Amérique de Nord. Introduite accidentellement en Europe depuis plusieurs siècles, elle est devenue problématique depuis quelques dizaines d'années, principalement dans le sud de la France et les pays de l'Est comme la Hongrie. Dans les milieux agricoles envahis, l'ambrosie provoque des pertes importantes de rendement. Mais le problème est avant tout sanitaire : du fait de son pollen libéré en masse durant l'été, elle provoque de sévères allergies chez les personnes sensibles. Et outre cet aspect allergène, son pollen est aussi dit allergisant, c'est-à-dire qu'au contact répété du pollen d'ambrosie, une personne peut

en devenir allergique. Notons par ailleurs que la période de floraison est décalée par rapport aux autres espèces aux pollens allergènes, rallongeant dès lors la « saison des allergies ». Bref, il était rassurant que cette plante n'apparaisse que sporadiquement dans nos contrées. Oui, mais les choses évoluent...

En effet, la plante est de plus en plus observée chez nous. Depuis 2020, elle fait l'objet d'une surveillance accrue par l'Observatoire wallon des Ambrosies, chargé de cartographier et gérer les populations d'ambrosies en Région wallonne. Si la situation n'est pas encore la même que dans le sud de la France, certaines populations recensées sont néanmoins préoccupantes ! 25 po-



pulations ont été observées en 2020, puis 37 en 2021, réparties sur l'ensemble de la région à l'exception de la Haute Ardenne. Les prochaines années permettront d'affiner la tendance, mais il paraît déjà clair que la plante est présente, et parfois en grand nombre puisque près de 2000 individus ont été arrachés en 2021 par l'Observatoire.

NOURRIR LES OISEAUX : UNE PORTE D'ENTRÉE POUR LES ESPÈCES INVASIVES ?

Plusieurs voies d'introduction sont connues pour l'ambrosie, telles que les mélanges de fleurs ou le transport de terres. Cependant, la majorité des populations ont pu se développer chez nous via une seule voie d'entrée : la contamination des mélanges pour oiseaux ou volailles par des graines d'ambrosie. En effet, l'ambrosie colonise fortement les champs de tournesols, dont les graines se retrouvent dans les mélanges pour oiseaux. Une réglementation européenne existe, mais elle peine à empêcher la contamination : selon une étude menée par l'Observatoire wallon des Ambrosies, un sac sur trois serait contaminé. Chaque année, l'AFSCA fait également une analyse de contamination et retrouve des graines d'ambrosies annuellement (1 sac sur 10 contaminé en 2020). Il est donc essentiel de surveiller les sites de nourrissage pour oiseaux, au risque de laisser des populations d'ambrosies, mais aussi d'autres plantes invasives s'implanter chez nous !

LES SCIENCES PARTICIPATIVES EN SOUTIEN À LA GESTION

Si le but de l'Observatoire wallon des Ambrosies est bien de gérer toutes les populations en Région wallonne, il est impossible de pouvoir parcourir chaque jardin, chaque champ ou

chaque bordure de cours d'eau. Ainsi, les activités de l'Observatoire reposent sur les sciences participatives et les encodages des citoyens ! Cela signifie que nos données actuelles sont grandement sous-estimées, mais aussi que nous avons besoin de vous : le recensement participatif est le seul moyen de venir à bout de la plante.

Face au changement climatique et aux étés plus chauds et plus secs qui se feront de plus en plus fréquents, l'ambrosie à feuilles d'armoise trouvera bientôt en la Région wallonne un milieu favorable à sa propagation. En limitant l'impact des populations actuelles, nous pouvons retarder, voire empêcher cette propagation. Encoder une ambrosie, c'est participer à la préservation de la santé publique !

J'AI TROUVÉ DE L'AMBROISIE ! QUE FAIRE ENSUITE ?

Dans un premier temps, il faut s'assurer que c'est bien de l'ambrosie et non pas une des nombreuses autres plantes qui lui ressemblent (armoise commune, tansie, etc.). Différents critères sont recensés sur notre site web <http://ambrosie.wallonie.be>. Si c'est bien de l'ambrosie, renseignez-là auprès de l'Observatoire par mail (owa@uliege.be) ou encodez la plante dans une plateforme d'encodage telle qu'Observations.be, iNaturalist ou les enquêtes des Services publics ! Les deux premières existent sur smartphone et vous permettent d'encoder directement sur le terrain. Ensuite, l'Observatoire prend le relais et prend en charge la gestion et le suivi annuel.



Ambrosie à feuilles d'armoise (*Ambrosia artemisiifolia*) © Observatoire wallon des Ambrosies (OWA)